



www.saint-benoit-de-carmaux.fr

Pour répondre aux colères sociales il faut s'attaquer au coût du capital !

Les élections du 26 mai dernier ont conjugué de nombreux mécontentements qui se sont exprimés sur différents candidats. Mais...

De quelque côté qu'elles se tournent, les colères sociales butent contre un même obstacle : **le coût du capital**. Augmenter le SMIC ? Pourquoi pas, à condition que ce ne soit pas les entreprises qui payent.

L'essentiel, c'est que les actionnaires puissent continuer de profiter du CICE et autres exonérations sociales et fiscales. Porter les salaires des femmes au niveau de ceux des hommes ? Ce n'est pas le moment d'alourdir « le coût du travail » ! Les services publics sont exsangues mais les marchés financiers exigent qu'on baisse les dépenses publiques.

Il y a des centaines de milliards à investir dans la production d'énergie, dans les transports, dans les bâtiments et dans l'industrie pour faire face au réchauffement climatique qui est une des préoccupations des citoyens. De même, la santé doit redevenir une question où la place du financement public doit être prépondérante cela éviterait les déserts médicaux que l'on connaît à l'heure actuelle. C'est dans cette logique que nous travaillons au sein du Conseil Sanitaire Territorial.

Lors du Conseil Municipal du 8 avril 2019, j'ai proposé pour la deuxième année consécutive une baisse du taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties (moins 5% en 2018 et moins 3.5% en 2019). Nous avons fait le choix avec le Conseil Municipal de poursuivre les travaux sur la commune avec la rénovation de la place de la mairie entre autres.

Je vous souhaite en famille et avec vos amis de passer de bonnes vacances d'été, héritage du Front Populaire en 1936.



Thierry SAN ANDRES
Maire de Saint-Benoît de Carmaux

Bulletin N° 128
Juin 2019

SOMMAIRE

- Infos municipales 2-8
- Vie Associative 9-10
- Infos pratiques 11

SAINT-BENOIT DE CARMAUX
FETE DE LA MUSIQUE
29 JUN 2019

PLACE AUGUSTIN MALROUX

CONCERTS :

- Les Décibulles
- Ca dépend des jours
- In Time

Buvette et restauration sur place

Repas des Aînés
2019

des aînés de 65 ans et plus de la Commune
offert par la MUNICIPALITÉ

Samedi 7 SEPTEMBRE à 12 h 00

Salle des fêtes
de Saint-Benoît-de-Carmaux

Au programme :
Apéritif
Repas
bal et goûter

INSCRIPTIONS en MAIRIE
AVANT le 3 SEPTEMBRE 2019
Tél. : 05.63.80.24.14
etatcivil.cantine@mairie-stbenoit.fr

Infos Municipales

Vote du budget 2019

Le lundi 8 avril 2019, les élus de Saint-Benoît-de-Carmaux ont voté le compte administratif 2018, les taux d'imposition ainsi que le budget primitif 2019 à la majorité. Les finances de la commune sont au vert, avec un excédent de fonctionnement de 15% des recettes.

Baisse de la fiscalité :

La taxe d'habitation, appelée à disparaître, et la taxe sur le foncier non bâti restent inchangées.

Par contre, pour la 2e année consécutive, Saint-Benoît-de-Carmaux baisse le taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Moins 5% des bases en 2018 et **moins 3.5% en 2019.** Cette baisse de 3.5% vient neutraliser l'augmentation de 2.6% des bases (dont 3.25% pour la taxe foncière) décidées par le parlement.

Une hausse au-delà de l'inflation que le Maire, Thierry SAN ANDRES, ne comprend pas. La municipalité ne veut pas bénéficier d'une recette fiscale prise directement dans la poche des Bénédictins par un impôt caché, la pression fiscale étant déjà difficile à supporter. De plus, la municipalité veut confirmer l'attrait de Saint-Benoît-de-Carmaux comme une commune où il fait bon vivre, calme et entretenue pour le mieux. Cette baisse de la **taxe foncière sur les propriétés bâties de 8.5%** sur deux ans est là aussi pour attirer les primo-accédants. Le futur de la commune est conditionné par l'arrivée de jeunes propriétaires, une fiscalité attirante est un des leviers pour aboutir à cet objectif. **Cet effort fiscal de la municipalité n'est possible que s'il existe un excédent de fonctionnement conséquent, permettant d'investir, ce qui est le cas depuis maintenant 3 ans.**

Principales opérations d'investissement prévues sur 2019 :

Aménagement voirie : réfection totale de la place de la mairie. Objectifs : rendre la place plus praticable et amélioration de service.

Aménagement école de Fontgrande Jean Ferrat : lancement d'une étude sur la rénovation du préau et des acrotères. Objectifs : préservation de l'école classée monument historique.

Aménagement école maternelle : remplacement des fenêtres en double vitrage. Objectif : économie d'énergie, amélioration du confort.

Rénovation logement : remplacement des fenêtres en double vitrage, isolation des combles et rafraîchissement intérieur sur une maison en location. Objectif : économie d'énergie, amélioration du confort.

Renforcement éclairage public : campagne de remplacement lampes et essais technologie LED sur certains points lumineux. Objectif : économie d'énergie.

Acquisition mobilier matériel et outillage : achats de nouveaux équipements pour les services techniques dont l'acquisition d'un camion benne supplémentaire. Objectif : améliorer les conditions de travail, augmenter la sécurité des agents.

Rénovation presbytère : réfection de la toiture du presbytère. Objectifs : préserver le bâtiment pour une éventuelle vente ou une éventuelle rénovation municipale.

Rénovation salle des fêtes : rénovation complète des sanitaires, fin des travaux de peinture et acquisition de chaises. Objectifs : amélioration du confort.

Acquisition de défibrillateurs : mise en place de défibrillateurs sur la commune. Objectifs : améliorer la sécurité des citoyens.

Pour plus d'explications sur le budget, nous incitons les citoyens de Saint-Benoît-de-Carmaux à prendre rendez-vous en mairie avec Jean-Marc CINTAS, adjoint aux finances, qui répondra en toute transparence aux questions qui lui seront posées.



ELECTIONS EUROPEENNES 26 mai 2019



	Inscrits	Votants	Vote blanc	Nuls	Exprimés
1er Bureau	949	516	9	20	487
2e Bureau	819	431	8	10	413
TOTAL	1768	947	17	30	900
%		53,56%	1,80%	3,17%	95,04%

Abstentions 46,44%

	N° 01	N° 02	N° 03	N° 04	N° 05	N° 06	N° 07	N° 08	N° 09	N° 10	N° 11	N° 12	N° 13	N° 14	N° 15	N° 16	N° 17	N° 18	N° 19	N° 20	N° 21	N° 22	N° 23	N° 24	N° 25	N° 26	N° 27	N° 28	N° 29	N° 30	N° 31	N° 32	N° 33	N° 34
1er Bureau	60	0	1	0	50	0	10	0	8	0	2	25	0	0	16	0	0	3	68	3	26	0	143	0	0	0	0	5	9	50	6	2	0	0
2ème Bureau	48	0	0	0	31	0	5	0	5	0	4	30	0	0	8	0	0	5	31	4	13	0	153	0	0	0	0	8	15	36	12	5	0	0
TOTAL	108	0	1	0	81	0	15	0	13	0	6	55	0	0	24	0	0	8	99	7	39	0	296	0	0	0	13	24	86	18	7	0	0	
%	12,00%	0,00%	0,11%	0,00%	9,00%	0,00%	1,87%	0,00%	1,44%	0,00%	0,87%	6,11%	0,00%	0,00%	2,87%	0,00%	0,00%	0,89%	11,00%	0,78%	4,33%	0,00%	32,89%	0,00%	0,00%	0,00%	1,44%	2,87%	9,56%	2,00%	0,78%	0,00%	0,00%	

Association Jeunesse Carmausine

Jeudi 2 Mai de 18h à 22h, s'est déroulée, pour la 3ème année consécutive, l'élection à la présidence de la jeunesse de l'AJC.

Trois candidates se sont présentées :

- Leïla Ramoneau, 15 ans et 1/2, résidant à Carmaux
- Sarah Muselet, 15 ans 1/2, résidant à Blaye les Mines
- Ibtissame Aït Si, 12 ans, résidant à St Benoît de Carmaux

Après une présentation de leur programme autour de 5 thèmes (mobilité, sport, culture, santé, orientation) les candidates se sont prêtées au jeu des questions-réponses avec le public.

Chaque personne a ensuite pris part au vote et pour la seconde année consécutive, c'est une bénédictine qui a été élue. En effet, Ibtissame a succédé à Damien Bouyssière qui avait été élu l'an dernier.

Ses nouvelles fonctions vont donc l'amener à constituer une commission chargée de proposer des activités, d'être le relais entre les envies des jeunes et les animateurs tenter de mettre en place au moins un projet "partenarial" dans l'année.

Elle sera épaulée par ses deux vice-présidentes et l'équipe de l'AJC. Si vous êtes âgé de 11 à 17 ans et que vous souhaitez rejoindre la commission, n'hésitez pas à passer au Studio Jeunes (situé au domaine de la verrerie) pour vous faire connaître.

Nous tenons à remercier l'ensemble des jeunes et des familles venues partager cette soirée, Madame Schmitt (représentant la Mairie de Carmaux et la 3CS) et la mairie de Saint-Benoît-de-Carmaux pour le prêt de l'isoloir et de l'urne.

L'équipe de l'AJC



Concours maisons fleuries

Pensez à vous inscrire en mairie par le biais du bon présent dans le bulletin ou tout simplement en appelant la mairie au 06.63.80.24.10.

Le jury passera dans les prochaines semaines vous rendre visite et valider ainsi votre inscription. Soyez nombreux afin de rendre le concours plus intéressant. 3 catégories sont présentes :

- 1^{er} catégorie (balcon, devant de porte),
- 2^e catégorie (terrasse),
- 3^e catégorie (parc, jardin).

Vos plantations sont déjà effectuées ou il vous reste encore quelques arrangements au niveau de vos ornements dans le jardin ou la terrasse, profitez-en afin d'embellir votre maison et ainsi tous ensemble, nous allons contribuer à l'embellissement de notre commune.



SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX



Ensemble Embellissons Notre Village

Bulletin d'inscription à remettre en Mairie

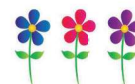
Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

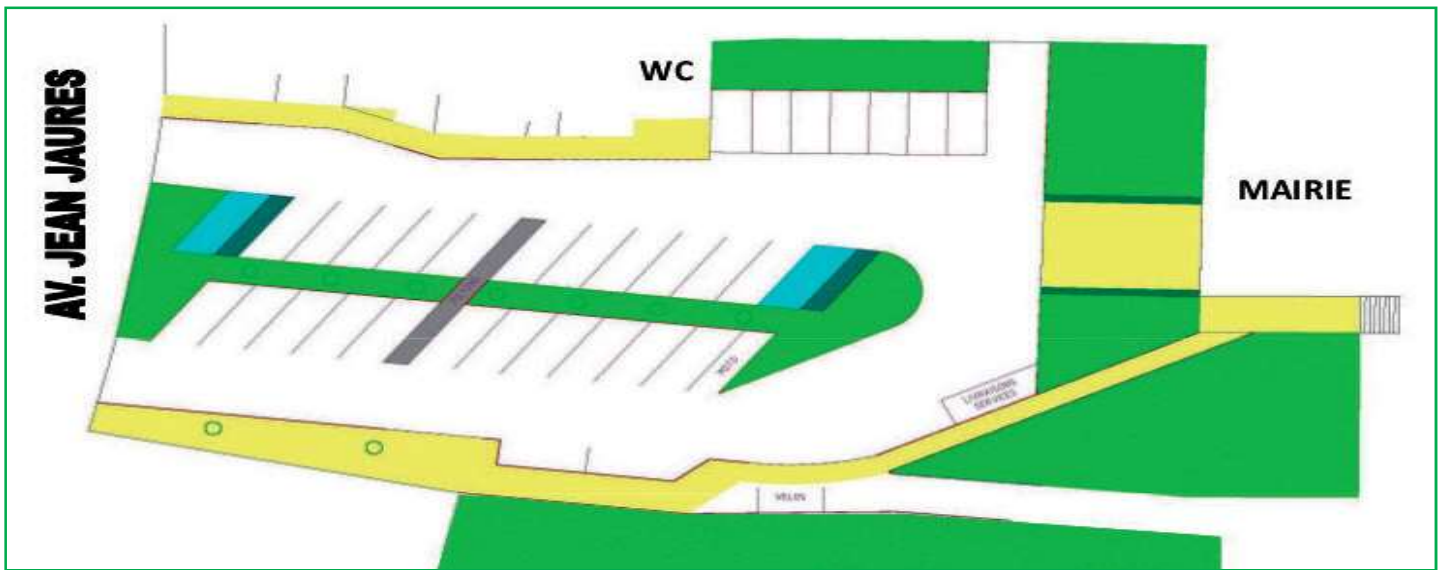
Cochez la case correspondante à la catégorie :

- ❖ Catégorie 1 : Balcon, devant de porte
- ❖ Catégorie 2 : Terrasse
- ❖ Catégorie 3 : Parc, Jardin



Travaux

Rénovation place de la mairie



Dans le cadre des investissements 2019, le conseil municipal a budgétisé la rénovation de la place de la mairie. Les travaux reprendront l'existant, la totalité de l'enrobé sera refait, l'ensemble des bordures sera remplacé, les trottoirs seront réalisés en béton coloré, l'entrée principale de la mairie sera revue et de plain-pied.

Les toilettes publiques seront mises aux normes handicapées et rénovées, l'éclairage public sera repensé et modernisé, le stationnement actuel sera conservé mais en épis. Les commissions travaux et finances ont travaillé durant 6 mois pour que cette réalisation soit la plus intelligente, avec des solutions durables et pour un budget le plus économe possible.

Sachant que nous sommes actuellement en procédure d'appel d'offre, le coût de cette réalisation vous sera communiqué ultérieurement.

Les travaux seront réalisés sur septembre / octobre 2019.

Espaces verts

Comme nous l'avons déjà signalé, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur les espaces ouverts au public pour les municipalités. Cette année encore, les services techniques auront un travail énorme pour réaliser l'entretien de la commune. La taille des herbes a débuté mais ce printemps humide ne leur facilitera pas le travail... Toutes les herbes poussent, celles que l'on accepte, comme celles que l'on qualifie de mauvaises... Des moyens supplémentaires ont été budgétisés, la tonte résonnée développée.

Saint-Benoît-de-Carmaux comptant énormément d'espaces verts, nous demandons aux citoyens patience et compréhension.

Aline la doyenne du village



La doyenne de la commune Aline BACQUIER

entourée de Geneviève sa fille, de la première adjointe Djamila Vedel, des conseillères Carole Gaillard et Marie-Pierre Guiraud qui lui ont offert un bouquet, **a fêté samedi 4 mai, ses 101 ans.** Aline est toujours souriante et pimpante. Jusqu'à ses 95 ans, Aline cultivait son jardin derrière sa maison, où elle passait ses journées en tablier et sabots à bichonner ses fleurs et ses arbres fruitiers. Une passion qui l'a conduite sur le chemin de la longévité car, notre centenaire a toujours « bon pied et bon œil », même si, Aline regrette de ne plus cultiver son jardin, son esprit vif et son humour prouvent qu'elle cultive toujours son jardin intérieur. Il y a un an, elle confiait au maire qui lui demandait son secret : « le bonheur de vivre au milieu de la nature, entourée des siens. » Un an après, son secret n'a pas changé. Alors bon anniversaire Aline, rendez-vous pour vos 102 ans en 2020.

Cantine scolaire et organisation

Inscription écoles

• A quel âge ?

L'école maternelle n'est pas obligatoire. Elle est gratuite. Les enfants français et étrangers peuvent être accueillis à 3 ans. Ils peuvent également être admis s'ils ont atteint l'âge de deux ans au jour de la rentrée scolaire.

• Quelles démarches ?

Allez à la mairie de votre domicile avec les documents suivants : votre livret de famille ou une carte d'identité ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant, un justificatif de domicile, un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires. Il faut ensuite vous présenter à l'école. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation du dossier complet fourni par la Mairie.

L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée tous les ans.

Inscription après un changement de domicile

• Prévenez le directeur de l'école où était scolarisé votre enfant. Il vous remettra un certificat de radiation.

• Adressez-vous ensuite à la mairie de votre nouveau domicile en présentant : votre livret de famille ou une carte d'identité ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant, un justificatif de domicile, un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation dossier fourni par la Mairie.

L'organisation et la gestion de la cantine est ouverte dans les locaux sis au Foyer Culturel Louise Michel de Fontgrande, qui sont assurées par la Commune. Les jours d'ouverture sont les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Plusieurs possibilités sont offertes : 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine définis pour le mois. Une convention concernant la fourniture des repas est passée annuellement entre le Maire et le Principal du Collège Augustin Malroux.

• Inscription

Elle s'effectue à la Mairie au moyen d'une fiche d'inscription disponible en mairie. Le ou les jours de présence devront y être notés. **Toute modification devra être signalée à la Mairie (05.63.80.24.14 ou etacivil.cantine@mairie-stbenoit.fr au plus tard avant 9 heures)**. L'inscription sera reconduite tacitement d'un mois sur l'autre sauf avis contraire des parents.

• Prix du repas

Le prix du repas est fixé à chaque début d'année par le Conseil Municipal, conformément aux textes en vigueur. Il est d'un montant sensiblement égal au prix de revient de la fourniture des repas. Pour 2018, il s'élève à 3.72 €. La Commune prend à sa charge le personnel de service, les équipements des locaux, le matériel et les frais de transport des repas du Collège à Fontgrande.

• Surveillance et animation

La surveillance et l'animation pendant le repas sont assurés par le CLAE, le personnel communal mis à disposition au CLAE et sous la responsabilité du CLAE.

Visite de la Commune le 10 Avril de Christophe RAMOND Président du Conseil Départemental du Tarn



Salle du Conseil Municipal



Préau de l'école de Fontgrande



Salle de classe



Salle de cinéma

Infos Municipales

ALSH ouverture été 2019

Les vacances d'été approchent à grands pas, et toute l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Saint-Benoît-de-Carmaux est déjà au travail pour réfléchir, organiser et mettre en place le programme d'activités qui sera proposé aux enfants durant 2 mois, en partenariat avec l'Amicale laïque de Carmaux, au centre de loisirs du Puech de la Joie, sur les hauteurs de Carmaux.



En 2018, ce partenariat entre les 2 structures a donné d'excellents résultats, avec notamment une fréquentation en augmentation de 30%.

« Cet été, dans des locaux fonctionnels et spacieux, et dans un cadre naturel et verdoyant, loin de la ville, nous allons pouvoir accueillir plus de 100 enfants » explique Rachid Touzani, directeur de l'ALSH, très satisfait du résultat 2018.

« On a affiché complet tous les jours, avec une liste d'attente certains jours. En terme de bilan, tous les enfants ont pu participer aux nombreuses activités, aux sorties dans les parcs et autres lieux ludiques, sans oublier les ateliers cuisine et gâteaux toujours très appréciés ».



Cet été, l'équipe d'animation, dirigée par Rachid et Myriam en juillet, Bernard et Nelly en août, proposera des jeux et des nuits au centre, de nombreuses sorties et mini-camps à Baraqueville, des activités baignade, équitation, visites, VTT, jeux de pleine nature, catamaran, canoë, et bien sûr quelques plongeurs dans la piscine du centre. Dans la grande salle "bien à eux", les enfants pourront jouer au baby-foot et au ping-pong et se reposer dans un coin cosy.

Un portail famille et réservation avec paiement en ligne sera mis en place pour l'été 2019.

Enfin Rachid Touzani rappelle que l'équipe d'animation sera composée majoritairement de professionnels et diplômés, notamment avec le BAFA citoyen : "Le BAFA citoyen permet à des jeunes du Ségala Carmausin qui veulent obtenir le diplôme, de voir leur formation financée à 100%, en échange d'actions citoyennes. A l'origine de ce projet, il y a la volonté de l'équipe éducative de proposer aux jeunes de mener à bien une action ciblée, dans le cadre de leur parcours individuel d'insertion sociale et professionnelle. 5 jeunes sont déjà impliqués dans cette démarche".

Centre du Puech de la Joie

Portes ouvertes mercredi 19 et 26 juin de 10 à 12h, et samedi 29 juin de 10 à 12 et de 14 à 17h.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement Saint-Benoît-de-Carmaux/Amicale laïque de Carmaux accueillera les enfants du Ségala-Carmausin cet été au centre du Puech de la Joie.

Parmi les activités nouvelles qui devraient ravir les enfants, la création d'un village enfants dédié au développement durable.

Avec notamment l'installation d'un poulailler que les enfants entretiendront, la construction de nichoirs, d'un hôtel à insectes, des ateliers de recyclage, et des interventions sur la protection de l'environnement.

Autre projet original et très attendu, l'installation de 3 grandes yourtes climatisées avec sanitaires à proximité.

L'occasion pour Rachid Touzani, le directeur, de remercier tous les partenaires qui ont permis de mettre en place ces projets : "La PMI et la DSCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) pour l'accompagnement sur la mise en place des bâtiments (150m2 supplémentaires), la CAF, le département, la ville de Carmaux pour l'amélioration et la sécurisation du site, la création de l'emplacement du bus, le président de l'amicale laïque toujours présent et l'ensemble des techniciens de la 3CS.

Médiathèque municipale de Saint-Benoît de-Carmaux

- Lundi : 14h - 17h30
- Mardi-Jeudi-Vendredi : 16h30 - 18h
- Vacances scolaires 14h - 17h

La Médiathèque du réseau D'LIRE ET PLUS vous propose un vaste choix d'ouvrages (romans, documentaires, bandes dessinées, albums ...). Un titre, un auteur que vous ne trouvez pas dans votre Médiathèque référente peut être réservé dans une autre Médiathèque par votre bibliothécaire ou par le biais du portail ensuite vous pouvez retirer votre ouvrage dans votre structure habituelle. Rien de plus simple et cela vous permet d'avoir accès à un vaste choix de livres.

La médiathèque c'est aussi les accueils des enfants pendant le temps scolaire, les animations avec la crèche, le centre de loisirs, l'aide aux devoirs dispensée par une bénévole.

Actuellement des nouveautés sont disponibles sur nos rayonnages :

La médaille/ Danielle STEEL (Une femme courageuse et son combat dans la résistance).

Les gratitude/Delphine DE VIGAN (On croit toujours que l'on a le temps pour dire merci ou je t'aime mais souvent il est trop tard).

L'Outsider/Stephen KING (Une victime, un coupable tout désigné qui nie et si c'était vrai).

Et bien d'autres titres.

Nous souhaiterions créer un Club Lecture où nous pourrions échanger nos impressions, nos ressentis autour d'un livre qui nous a marqué et peut être donner envie à d'autres lecteurs de le découvrir aussi. Les personnes intéressées peuvent se renseigner à la Médiathèque auprès de Brigitte. Alors poussez la porte et entrez découvrir le livre qui vous fera rêver, frissonner, rire ou pleurer ! La bibliothécaire se tient à votre disposition pour vous conseiller et partager avec vous de bons moments de lecture. A bientôt !

Inscriptions gratuites Adultes et enfants (Commune et hors Commune) – tél.: 05.63.76.56.42



Chantons sous les toits des médiathèques



Le vendredi 17 mai, nous avons accueilli Murielle Holtz dans le cadre de la manifestation « Chantons sous les toits des médiathèques », manifestation organisée par l'association l'Oiseau-Lyre, la Bibliothèque Départementale de Prêt et le réseau des médiathèques du Carmausin-Ségala. Musicienne, comédienne, pianiste, chanteuse, accordéoniste, Murielle Holtz est une diva atypique. En traversant les styles et les frontières, elle s'est forgée une identité musicale riche et étonnante. Piano jazzy, refrains chaloupés, voix qui s'empilent, on croirait entendre plusieurs femmes. Pourtant Murielle Holtz est seule en scène et nous a délivré une véritable symphonie en solo. Pendant une heure, elle nous a littéralement subjugués...quel dommage que le public ait été si peu nombreux pour l'écouter !

Miss saint-privat Segala Carmausin



Samedi 30 mars 2019, Maëva, 17 ans, a été désignée Miss Saint-Privat 2019, accompagnée d'Ambrine, première dauphine et d'Anna, deuxième dauphine. Depuis quelques années, plusieurs benédictrices ont été élues « Reine » : Caroline en 2018, Mélanie en 2008,

Carole en 2002, Anne-Gaëlle en 1999. Laura a été élue en 2013 « 1ère dauphine ». Manon en 2017 et Cassandra en 2013 ont été élues « 2ème dauphine ».

Cette année encore et la commune ne peut que s'enorgueillir, elle sera représentée pendant les fêtes de Saint-Privat 2019 et pour une année par Anna qui a été élue 2ème dauphine. Agée de 15 ans, elle est lycéenne en gestion administration au lycée Jean Jaurès de Carmaux. Jeune fille dynamique, passionnée de coiffure et d'esthétique, elle aime la lecture et le 7ème art. Elle aime aussi passer de bons moments entre amies.

La municipalité de Saint-Benoît-de-Carmaux lui adresse ses plus sincères félicitations.

Journée internationale des DROITS DES FEMMES

Samedi 9 mars 2019
14h30



Salle de cinéma
« François Truffaut »
Ecole de Fontgrande « Jean Ferrat »
SAINT-BENOÎT DE CARMAUX

Projection-débat suivie d'un goûter

ENTREE LIBRE

Fête de l'humanité 2019





SALON D'AUTOMNE 2019 ST BENOIT DE CARMAUX du 11 au 20 OCTOBRE 2019

*A l'Art' air, esplanade des
Écoles, Fontgrande*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Adresse email :

N° d'ordre	Nature de l'œuvre	Titre de l'œuvre	Observations

Cette fiche d'inscription devra être remplie et ramenée à la Mairie avant le 27 septembre 2019.

La Mairie décline toute responsabilité quant aux dégradations, vols etc. qui pourraient arriver aux œuvres déposées pour l'exposition du Salon d'Automne 2019 qui aura lieu à l'Art' air, esplanade des écoles, Fontgrande.

Lu et approuvé le :

Signature

Calendrier des festivités

- **23 juin 2019**
Challenge de pétanque Henri Barbusse
Place du millénaire – inscriptions sur place
- **29 juin 2019** Fête de la musique
- **Concours maisons fleuries**
inscriptions en mairie jusqu'au **1er juillet 2019**
- **Fêtes de Saint-Benoît** : du **12 au 14 juillet 2019**
- **Repas des Aînés**
samedi **7 septembre 2019**, à 12h00, salle des fêtes.
Inscription en mairie dès à présent.
- **Fête intercommunale du sport**
8 septembre 2019, l'endrevié à Blaye-les-Mines
- **Journée du patrimoine et de la paix**
21 et 22 septembre 2019
- **Salon d'automne** du **11 au 20 octobre 2019**
à l'Art'air. « Lumières ».
- **Spectacle** « De A à Z – L'abcédaire aléatoire »
12 octobre 2019 – salle des fêtes

Repas des Aînés

Chaque année, la municipalité de Saint-Benoît-de-Carmaux offre un repas aux aînés âgés de 65 ans et plus. Celui-ci aura lieu le samedi 7 septembre 2019 à 12 h 00 à la salle des fêtes.

Si vous êtes domicilié(e) sur la commune, âgé(e) de 65 ans et plus ou avoir 65 ans d'ici la fin de l'année, **vous pouvez vous inscrire dès à présent en vous présentant en mairie, ou en téléphonant au 05.63.80.24.14.**

Les veufs ou veuves n'appartenant pas à cette tranche d'âge, mais dont le conjoint décédé serait âgé de 65 ans et plus peuvent également se faire inscrire.

Date limite des inscriptions : mardi 3 septembre 2019.

Tableau synoptique de la réglementation relative au brûlage des végétaux dans le Tarn

Producteur	Méthode	Vent moyen > 30 km/h	Vent moyen < 30 km/h			
			Espaces exposés aux risques d'incendies de forêt (< 200 m)		Espaces non exposés aux risques d'incendies de forêt (> 200 m)	
Entreprises, particuliers, collectivités non soumises à obligation de débroussaillage	Brûlage des déchets verts		INTERDIT			
Exploitants ou propriétaires forestiers	Brûlage des déchets verts issus de la gestion forestière	INTERDIT	16 octobre au 14 mai AUTORISE soumis à déclaration (1)	15 mai au 15 octobre INTERDIT	16 octobre au 14 mai AUTORISE	15 mai au 15 octobre INTERDIT
Exploitants agricoles ou éleveurs	Brûlage des déchets verts issus de l'exploitation agricole	INTERDIT	16 octobre au 14 mai AUTORISE* soumis à déclaration (1)	15 mai au 15 octobre INTERDIT	16 octobre au 14 mai AUTORISE *	15 mai au 15 octobre INTERDIT
Exploitants agricoles ou éleveurs	Brûlage sur pied de la végétation	INTERDIT	16 octobre au 14 mai AUTORISE* soumis à déclaration (1)	15 mai au 15 octobre INTERDIT	16 octobre au 14 mai AUTORISE* soumis à déclaration (2)	15 mai au 15 octobre INTERDIT
Propriétaires soumis aux obligations de débroussaillage	Brûlage des déchets verts issus de l'obligation de débroussaillage	INTERDIT	16 octobre au 14 mai AUTORISE soumis à déclaration (1)	15 mai au 15 octobre INTERDIT	SANS OBJET	

Autorisé, le brûlage doit se réaliser selon les conditions suivantes :

- > (1 et 2) prévenir le Centre de Traitement de l'Appel (C.T.A) du Service départemental d'Incendies et de Secours (S.D.I.S) (n° d'appel 10 ou 112) le matin précédant l'opération en indiquant son nom, l'emplacement précis de l'incinération et le numéro de téléphone mobile dont il usera sur le chantier ;
 - > (1) les tas de végétaux ne devront pas dépasser 5 mètres de diamètre et 2 mètre de hauteur ;
 - > (1) les distances de sécurité seront de :
 - o 5 mètres entre les tas,
 - o 10 mètres minimum par rapport à la végétation environnante ; en particulier, les foyers ne devront pas se trouver à l'aplomb d'arbres.
 - > (1) Les foyers devront être placés de telle sorte que la fumée ne constitue pas une gêne pour les voies ouvertes à la circulation publique et les zones urbanisées. La dérive de la fumée devra notamment être prise en compte.
 - > (1 et 2) Le brûlage ne devra pas être engagé si le vent annoncé par les services de météo est supérieur à 30 km/h en rafales (information consultable sur le site internet de Météo-France pour une commune donnée) et où s'il est plus fort qu'un vent dit « modéré » (qualification consultable sur le répondeur téléphonique de Météo-France) ;
 - > (1 et 2) Le brûlage doit être interrompu si le vent devient supérieur à 30 km/h en rafales ou s'il devient plus fort qu'un vent dit : « modéré » ;
 - > (1 et 2) Le feu devra être surveillé en permanence et jusqu'à son extinction complète ;
 - > (2) La surface maximum de chaque zone sera de 10 hectares. Ne pas allumer plusieurs enceintes en même temps ; Le périmètre devra être nettoyé de toute végétation sur une largeur de 5 mètres, Il conviendra de se doter de tout moyen nécessaire à l'extinction définitive du chantier, et notamment d'une réserve d'eau d'un volume d'au moins 1m³/ha à brûler ;
 - > (2) Deux personnes au minimum devront être présentes pendant toute la durée du chantier et jusqu'à l'extinction définitive ;
- * Brûlage des résidus de culture de céréales, d'oléagineux, de protéagineux : interdit. Brûlage des résidus de chanvre, de lin, des précédents culturaux des cultures potagères et des semences de graminées : autorisé.

Bèrèguinia



Gym volontaire de Saint-Benoît

Cours lundi et jeudi de 20h30 à 21h30

(80 € l'année) – Forfait famille 144 € (couple ou mère-fille). *

Bientôt la fin de notre saison sportive.

Santé, Sport, Bien-être... tels sont les objectifs de la gym. Après quelques séances, les capacités physiques s'améliorent, tant au niveau du souffle que de la résistance, ce qui est très encourageant. Entre un emploi du temps (pour la plupart d'entre nous), cloisonné entre la vie familiale et professionnelle, ces petites heures de sport nous offrent la possibilité de nous défouler. Les activités sont variées : LIA, Step, cardio, musculation, cuisses-abdo-fessiers, pectoraux inférieurs, moyens, supérieurs... étirements stretching, relaxation... avec 2 animateurs très dynamiques et souriants.

Si vous souhaitez retrouver la forme, sans compétitivité, courez nous rejoindre à la rentrée, à la salle polyvalente de St-Benoît-de-Carmaux, les 2 premières séances sont gratuites.

REPRISE des cours : le **lundi 9 septembre 2019** à 20h30. (Il est possible de s'affilier à la gym tout au long de l'année).

• Facilités de paiement possible / chèques vacances

Renseignements au : 06 07 99 34 70



Visite des correspondants espagnols le 14 mai au groupe scolaire de Fontgrande "Jean-Ferrat"



L'association culturelle franco ukrainienne Bèrèguinia a organisé, cette année, plusieurs manifestations pour faire découvrir la culture ukrainienne dans le Carmausin et perpétuer les traditions. Il y a eu, entre autres, le repas spectacle de Nouvel an ukrainien, les repas et messes de Noël et Pâques, selon le rite byzantin, ainsi que l'atelier de peinture des œufs de Pâques traditionnels.

Pour passer un moment convivial avec les habitants de la commune, nous avons organisé la soirée de Vin Nouveau (Beaujolais) avec buffet froid et animé par un musicien, car les fêtes françaises font aussi partie de notre quotidien.

L'association remercie la mairie de Saint Benoît Carmaux de nous avoir gracieusement prêté la salle, ainsi que la paroisse de Saint-Benoît-de-Carmaux pour l'église.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Oksana Budka au **06.03.99.64.13**

Fablab



Cet atelier communautaire est ouvert à tout public et plusieurs machines sont à disposition comme l'imprimante 3D, la découpeuse/graveuse laser, avec accès à Internet.

Les permanences sont assurées tous

les lundis et vendredis de 15h30 à 18h30 (*ouvert aussi durant les vacances d'été !*)

Des portes ouvertes seront organisées le week-end du 6 et 7 septembre de 14h à 18h.

Le programme du FabLab de Carmaux pour le mois de juin :

- Découverte de la peinture lumineuse : mardi 11 juin de 18h30 à 20h30
- Repair'Café à Salles-sur-Cérou : samedi 22 juin de 9h à 17h
- Goûter du Club Minecraft : mercredi 26 juin de 14h00 à 16h00
- Soirée jeux vidéo / retro-gaming : vendredi 28 juin de 20h30 à 23h30
- Apprendre à piloter un drone : samedi 29 juin de 15h à 17h

Le FabLab se situe au pôle culturel Art'Air, au sous-sol de l'école de Fontgrande de Saint-Benoît-de-Carmaux.

Plus d'informations sur www.fablab-carmaux.fr



Visite de Christophe RAMOND
Président du Conseil Départemental du Tarn

Crèche "les petits loups"



L'équipe de la crèche « Les Petits Loups » s'est formée à la communication gestuelle associée à la parole. Cet outil professionnel vise à tendre vers une qualité relationnelle auprès des jeunes enfants permettant ainsi à ces derniers de se faire comprendre et d'exprimer leurs besoins avant même de pouvoir parler.

Afin de pouvoir assurer une continuité pour l'enfant, l'association a proposé 2 séances de formation le samedi matin à destination des familles intéressées. Nous avons alors accueillis Agnès, (formatrice à « signes2mains ») qui a permis aux familles présentes, de s'initier et d'apprendre à travers un partage de comptines et d'histoires, les 20 premiers signes.

Les bénédictines girls

Les "Bénédictines girls" est une association de majorettes, pom-pom, danse avec bâtons rythmiques et foulards. Nous représentons Saint-Benoît-de-Carmaux.

Nous rappelons au passage que nous nous tenons à la disposition des autres associations de Saint-Benoît-de-Carmaux pour vous proposer des prestations gratuitement.

Joindre la présidente au **07.81.69.28.56**.

Inscriptions pour l'année prochaine début septembre. Cotisation de 60 euros + 20 euros pour la location du bâton et de la tenue + 25 euros à peu près pour les bottes. Nous vous attendons à la rentrée.



A.P.E.E.F



Le vendredi est jour de marché à Carmaux, alors, ce vendredi 10 mai 2019, c'est une belle opportunité pour l'association de parents d'élèves des écoles de Fontgrande d'installer leur stand au coin Dulac pour proposer aux passants des plants de fleurs pétunias, pourpiers..., plants de tomates Bio, jus de fruits artisanaux, gâteaux.

Une opération qui a remporté un beau succès ce vendredi matin sur le marché. Il faut dire que le sourire et la gentillesse des membres du bureau et des membres actifs n'y sont pas pour peu. « Les bénéfices de notre action, précisent les parents d'élèves, sont réservés aux écoles de Fontgrande. » Une tombola spéciale fête des Mères et des Pères a été tirée.

*Association des **P**arents d'**E**lèves des **E**coles de **F**ontgrande

Infos pratiques

Pharmacie Martin

Madame Nelly Martin, pharmacien, 32 avenue Jean Jaurès à Saint-Benoît-de-Carmaux vous rappelle une légère modification des heures d'ouverture de la pharmacie :

Lundi : 14 h 00 à 19 h 15

Mardi : 8 h 45 -12 h 15 / 14 h 00 – 19 h 15

Mercredi : 8 h 45 -12 h 15 / 14 h 00 – 19 h 15

Judi : 8 h 45 -12 h 15 / 14 h 00 – 19 h 15

Vendredi : 8 h 45 -12 h 15 / 14 h 00 – 19 h 15

Samedi : 8 h 45 – 12 h 15

La pharmacie est fermée le lundi matin et le samedi après-midi et reste ouverte tout l'été pendant la période des vacances

Tél : **05.63.36.91.39**. Tél/fax : 0563.36.36.50.

Courriel : phie.nelly.martin@wanadoo.fr.

Le service de garde des pharmacies est affiché.

Les Folies de Saint-Benoît

Programme 2019

Vendredi 12 juillet

Restauration rapide
Bal gratuit



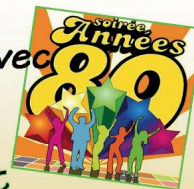
Samedi 13 juillet

14 heures: Concours de pétanque en doublette, 4 parties pour le vainqueur 1 lot offert par le studio "L'Entrevue"

Restauration rapide

Soirée mousse avec

DJ YANOU



Dimanche 14 juillet

Vide grenier, inscription au : 06 98 10 35 04

8 heures Petit déjeuner Tripoux - 9 euros

URGENCES

Sapeurs-pompiers	tél. 18
Police nationale	tél. 17
SAMU 81	tél. 15
Centre de Santé	tél. 05.63.80.10.50
Polyclinique Sainte-Barbe	tél. 05.63.80.28.00

CRÈCHE « LES PETITS LOUPS »

1 rue Jean-Jacques Rousseau -

tél. 05.63.54.51.40 lespetitsloups81@orange.fr

CENTRE DE LOISIRS (CLAE)

L'accueil des enfants s'effectue sur trois tranches horaires périscolaires de 7 h 30 à 8 h 30, de 11 h 30 à 13 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30 - tél. 05 63 36 97 37

ASSOCIATION DE JEUNESSE DU CARMAUSIN (AJC)

Domaine de la Verrerie - CARMAUX

tél. 05.63.80.52.98 - ajc.direction@gmail.com

MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public: lundi et mercredi de 14 h à 18 h, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h, Vacances scolaires du lundi au vendredi de 14 h à 18 h

tél. 05 63 76 56 42 @ : bibliotheque@mairie-stbenoit.fr

BUREAU DE POSTE

Ouverture au public du Lundi au Vendredi de 9h00 à 11h30 - Le Samedi de 9h00 à 12h00

Départ du courrier tous les jours à 15 h et le samedi à 10 h - tél. 05 63 76 83 22

DIVERS

- Supérette CALI : M./Mme DELCROS, Cité Jean Jaurès, tél. 05 63 36 83 02
- Fleurs Presse Tabac - Marjorie ALBENGE 29 avenue Jean Jaurès tél. 05.63.54.37.75
- Atelier d'architecture IMBERT Associés, Place de la Mairie - tél. 05.63.36.68.47
- Coiffure à domicile : SANDRINE tél. 05.63.36.41.56 - 06.85.92.10.89
- CHARLES COIFFURE Coiffure à Domicile - Lundi au Samedi tél. 06.60.06.79.05
- Salon de coiffure NATACHA 38 av. J. Jaurès tél. 05.63.76.43.94
- A votre service TAXI 7 j/7 j - tél. 06.27.63.51.82
- Entreprise Travaux Publics : M. BOUSQUET Jean - 5, rue Bon repos tél. 06.08.11.47.01
- TONY SERVICES peinture, petite maçonnerie, travaux de jardinage 06.15.08.19.57
- 2STP - Tous travaux de terrassement : M. SABLAYROLLES La Guignerette - tél/fax 05.63.36.58.85 ou 06.24.47.31.16
- APPAIX TP Travaux publics et privés : M. APPAIX 5 rue Victor Hugo - tél. 05.63.36.11.93 ou 06.86.99.35.55
- CAZAS BTP tél. 05.63.38.02.71 ou 06.25.48.14.47 - Cazas-BTP@laposte.net
- STYL AUTO (carrosserie) : M. ROPELE 4 côte de la Guignerette - tél. 05.63.76.54.98
- LELOUP Benoît (Plomberie, chauffage, climatisation, dépannage) : 40, côte de la Guignerette tél. 06 13 97 15 16
- EUREKAPRODS (films de mariage, tournage de spectacles) M. ROBERT tél. 06.64.31.20.26 www.eurekaprods.fr
- SARL A. MASSOUTIE FILS Pompes Funèbres Siège social 4 rue Colbert Cité Jean Jaurès tél. 05.63.76.98.98
- TAYLORBOX taylorbox.fr, contact@taylorbox.fr ou aurore@taylorbox.fr : location de vêtements à destination des femmes enceintes
- PACHAMAMA DOULA, ESCRICH Coralie, tél. 06.18.08.39.68, pachamamadoula.fr : accompagnement non médical éton thérapeutique à la naissance.
- Thierry BOYER, artiste plasticien, boyer.thierry81@free.fr, tél. 06.72.41.40.72 sur rendez-vous.
- Pierre GUERIN, créateur et restaurateur de vitraux, www.pisguerin.wixsite.com/vitraill, - createurdevitraux@gmail.com tél. 07.81.83.74.37
- YOGASAMANA STUDIO, Valérie, cours et stage de yoga, ateliers conseil en diététique ayurvédique, tél. 06.17.756.42.62
- ANTO RENOVATION Maçonnerie - Charpente - Couverture tél. 06 18 66 12 82
- ENTREPRISE COUZI Artisan - Peintre Bâtiment - Rue Bon Repos tél. 06 82 10 41 69
- BRUNO HERICOURT entretien jardins et petits travaux tél. 06 06 86 12 64 - bruno.hericourt@neuf.fr
- EURL BY DESIGN : JAIME FERNANDES maçonnerie générale, second oeuvre, neuf et rénovation tél. 05 63 80 42 14

INFOS PRATIQUES

SERVICE PUBLIC

• **Permanences sociales** : les mardis de 9 h 30 à 12 h 00. Sur rendez-vous auprès de l'Unité Territoriale de Carmaux au 05 63 80 22 30

• **Permanences des élus** : M. le Maire, le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 sur rendez-vous au 05 63 80 24 10. Les élus du groupe majoritaire tous les samedis matin.

• **Mairie** : Les services administratifs sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi de 9h00 à 12h00

Services administratifs : 05 63 80 24 10 - accueil@mairie-stbenoit.fr

Site officiel : www.saint-benoit-de-carmaux.fr

Astreinte services techniques : 06.77.74.86.24 de 17h00 à 8h30

SANTÉ

Pharmacie : Mme MARTIN, 32 avenue Jean Jaurès - tél/fax 05 63 36 36 50

Service de Secours Minier : 05 63 80 10 25

Infirmières à domicile : Mmes IMBERT et BOBIAO, 21 avenue Jean Jaurès

tél. 05 63 36 92 02 - 06 80 26 97 29

ETAT CIVIL

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

25/05/2019 - THIROUX Elise

P.A.C.S

01/03/2019 - Benjamin ROQUES et Mathilda FERRER

10/04/2019 - Jérémy MAIGNA et Marie COURTU

DÉCÈS

14/02/2019 - Jean-Marc PRAT - 59 ans - 4 place du Marché

22/02/2019 - Maria GIL - 85 ans - 4 rue Brossolette

01/05/2019 - Jovan SAVIC - 98 ans - 6 rue Vincent Van Gogh

22/05/2019 - Elie CORBELLINI - 84 ans - 10 allée des Eperviers

24/05/2019 - Gustave BERLOU - 87 ans - 35 route de Monestiés

11/06/2019 - Gisèle AZEMAR - 68 ans - 11 rue Brossolette

Directeur de la Publication : Thierry SAN ANDRES

Rédacteur en Chef : Marie-Pierre GUIRAUD

Comité de Rédaction : Djamila VEDEL - Albert PEZET

Daniel ROQUES - Jean-Marc CINTAS

Régie Publicitaire : S.N.NOT. - 06 87 35 17 24

Maquette et mise en page : Françoise LESCURE

Impression sur papier recyclé : Imprimerie ROBERT - 81400 CARMAUX 05 63 76 52 74



www.hogos.fr

De la fourniture de l'objet à l'aménagement complet de l'espace...

hogos

SIEGE SOCIAL
441, chemin de Leysotte - CS 10193
33882 VILLENAVE d'ORNON cedex
Tél. 05.56.91.71.33

AGENCES
PERIGORD
OCCITANIE
ILE-DE-FRANCE



LCF Transports

Tous types de transports en taxi
communes de stationnement
Carmaux et Pampelonne

06.65.15.63.53
lcf-transport@outlook.fr

Intermarché

Votre partenaire



Route de Rodez - 81400 Carmaux

☎ 05 63 76 70 50

Ouvert sans interruption
du lundi au samedi de 8h30 à 19h30

leDRIVE
Intermarché



24/24



Gaz



Lave auto



Photomat



Photocopie

Rue de la Sigalarié - 81130 Cagnac-les-Mines

☎ 05 63 48 11 50

Ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Samedi de 9h à 19h30

leDRIVE
Intermarché



24/24



Gaz



Photomat

Garage Galobardes



CITROËN

141 av. Albert thomas 81400 CARMAUX
Tél. : 05 63 76 54 88



galobardes.gge@orange.fr



Accord Informatique

05 63 54 07 56
info@accord-informatique.fr
www.accord-informatique.fr



IMPRIMERIE ROBERT

Carmaux - Laguëpie

Création graphique
Impression
Petit & Grand format
Photocopies / Tampons
Signalétique / Enseignes
Banderoles / Adhésifs
Marquage véhicules

Tél. 05 63 76 52 74 - imprimeur.robert@orange.fr

Vos obsèques à partir de 1600 € TTC

- inhumation : ouverture et fermeture du caveau** (si caveau existant)
- assistant funéraire, porteurs, maître de cérémonie
- véhicule funéraire pour transport**
- cercueil* épaisseur 18 mm, équipé de 4 poignées, d'une cuvette étanche* et d'une plaque d'identité*

* Prestations, fournitures et mentions obligatoires. ** Prestations et fournitures réglementaires obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.



LE CHOIX FUNÉRAIRE
LE CHOIX DE LA VIE

Ets MASSOUTIE et Fils
31 avenue Albert Thomas
81400 CARMAUX
Tél. 05 63 76 39 07
E-mail : pfmassoutie.lechoixfuneraire@gmail.com

RCS Albi 809 385 693
Hab. 15 81 003 - Orias 15003181



HALLE TECHNOLOGIQUE ENERMASSE
ÉCOLE DES MINES ALBI



Atelier d'Architecture Imbert Associés

Place de la mairie 81400 Saint Benoit de Carmaux
Tél 05 63 36 68 47
courriel : contact@aaia.fr - Web : www.aaia.fr



Notre Agence
St Benoit de CARMAUX